

Paris, le 23 février 2017

Zero Waste France
18 boulevard Barbès,
75018 Paris



Objet : Usage du PET opaque dans les bouteilles de lait UHT Naturalia

Madame, Monsieur,

De nombreux citoyens nous ont alertés ces dernières semaines sur le fait que votre marque utilisait du PET opaque pour conditionner son lait bio en bouteille UHT. **Ces bouteilles ne sont pas recyclables et perturbent aujourd'hui l'ensemble de la filière de tri.**

L'usage du PET opaque est dénoncé par de nombreuses associations environnementales et de consommateur et la Ministre de l'environnement a demandé **expressément l'application d'un malus sur ces nouvelles bouteilles pour freiner leur développement, et envisage même à terme leur interdiction.**

Aujourd'hui, une marque telle que la vôtre, qui dit vouloir assurer que "*du producteur au consommateur, chaque acteur concerné participe au respect d'une même éthique qui veut préserver les ressources naturelles aussi bien que la qualité de vie des hommes qui travaillent la terre ou la santé des consommateurs*", **ne peut plus ignorer l'impact environnemental de l'emballage (jetable) dans lequel sa propre marque de lait est conditionnée.**

La forte mobilisation qui a suivi l'arrivée de ces nouvelles bouteilles non recyclables sur le marché le montre : pour une grande partie des consommateurs, un retour en arrière quant à la recyclabilité des emballages n'est pas acceptable aujourd'hui **et est d'autant plus incompréhensible venant d'une marque bio.**

Nous nous tenons à votre disposition pour échanger avec vous quant à **l'abandon de ces bouteilles en PET opaque et à l'intégration du critère du réemploi et de la recyclabilité des emballages** dans vos choix en matière de conditionnement à l'avenir.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos sentiments distingués.

Zero Waste France

